

Cotentin. Une nouvelle opération « Collège mort » contre la réforme du « Choc des savoirs »

Ce mercredi 19 juin 2024, une opération « Collège mort » a été organisée au Hague Dike, à Beaumont-Hague (Manche), pour protester contre la réforme du « Choc des savoirs ».



Une partie des opposants au « Choc des savoirs » qui se sont rassemblés devant le collège Le Hague Dike, ce mercredi 19 juin 2024, à l'occasion de l'opération « Collège mort ».

Pour protester contre la réforme du « Choc des savoirs » instaurée par le gouvernement, une opération « Collège mort » a eu lieu au cours de la matinée de ce mercredi 19 juin 2024 à l'appel des représentants des parents d'élèves du collège Le Hague Dike, à Beaumont-Hague (commune déléguée de La Hague, Manche).

Prévue pour la rentrée 2024 dans tous les collèges de France, cette réforme continue de susciter de vifs débats dans les établissements en cette fin d'année scolaire, si bien que des actions

contre sa mise en œuvre se poursuivent.

« Impossible de faire des groupes de faible effectif dans notre établissement »

Parents d'élèves, élèves, élus, enseignants et autres personnels de l'Éducation nationale se sont ainsi rassemblés devant les grilles du collège Le Hague Dike ce mercredi pour protester contre cette réforme et faire entendre leur voix.

Selon les protagonistes, cette action avait également pour but de sensibiliser et d'alerter les parents d'élèves du collège et des futurs élèves de 6e sur les effets néfastes de la réforme.

[Éducation. Choc des savoirs : dans le Cotentin, une opération « collège mort » réussie](#)

L'objectif principal du « Choc des savoirs » est d'organiser des groupes de niveau pour les cours de français et de mathématiques dans les classes de 6e et 5e dès la rentrée prochaine, puis en 4e et 3e à partir de la rentrée scolaire 2025.

Seuls cinq élèves, soit moins de 1 % des collégiens de l'établissement, étaient présents mercredi matin. « Ce qui tend à montrer que les parents sont, eux aussi, convaincus que cette réforme n'est pas bénéfique pour leurs enfants », soulignent les enseignants.

En plus de stigmatiser les élèves en difficulté, elle fragilise le bon développement de l'enfant dans l'apprentissage des compétences psychosociales et des valeurs coopératives et collaboratives. Les enseignants

Et d'ajouter: « Cette réforme laisse en outre croire aux parents que leurs enfants vont se retrouver dans des groupes de faible effectif, ce qui sera loin d'être le cas dans notre établissement. »

De notre correspondant Philippe QUEVASTRE